

Journée technique « Eclairage et Biodiversité »

Déclinaison de la « trame noire » dans le PLUi de la
communauté d'agglomération Bourges Plus

20 mai 2022

Contexte de l'étude portée par le PETR Centre-Cher

2018 – rapprochement des Pays de Bourges et de Vierzon sur l'aspect Trame Verte et Bleue

=

Travail de fusion des cartographies et des programmes d'actions TVB



Données locales massives et d'importance internationale
(1 400 colonies recensées sur le département du Cher - août 2018)

=

1^{er} territoire européen en terme de colonies recensées
+ Carrières de Bourges – site Natura 2000



Elément fort du patrimoine local à protéger et à valoriser



Convention avec l'association Chauve-qui-peut
(financé à 80 % au titre du CRST 2018-2024)



Définition de zones à enjeux forts :

- Zone Noire = 50 m de part et d'autre des cours d'eau
- Zone Grise = 600 m de part et d'autre des cours d'eau

➔ 31% des colonies de mise-bas sur 9% du territoire du PETR Centre-Cher



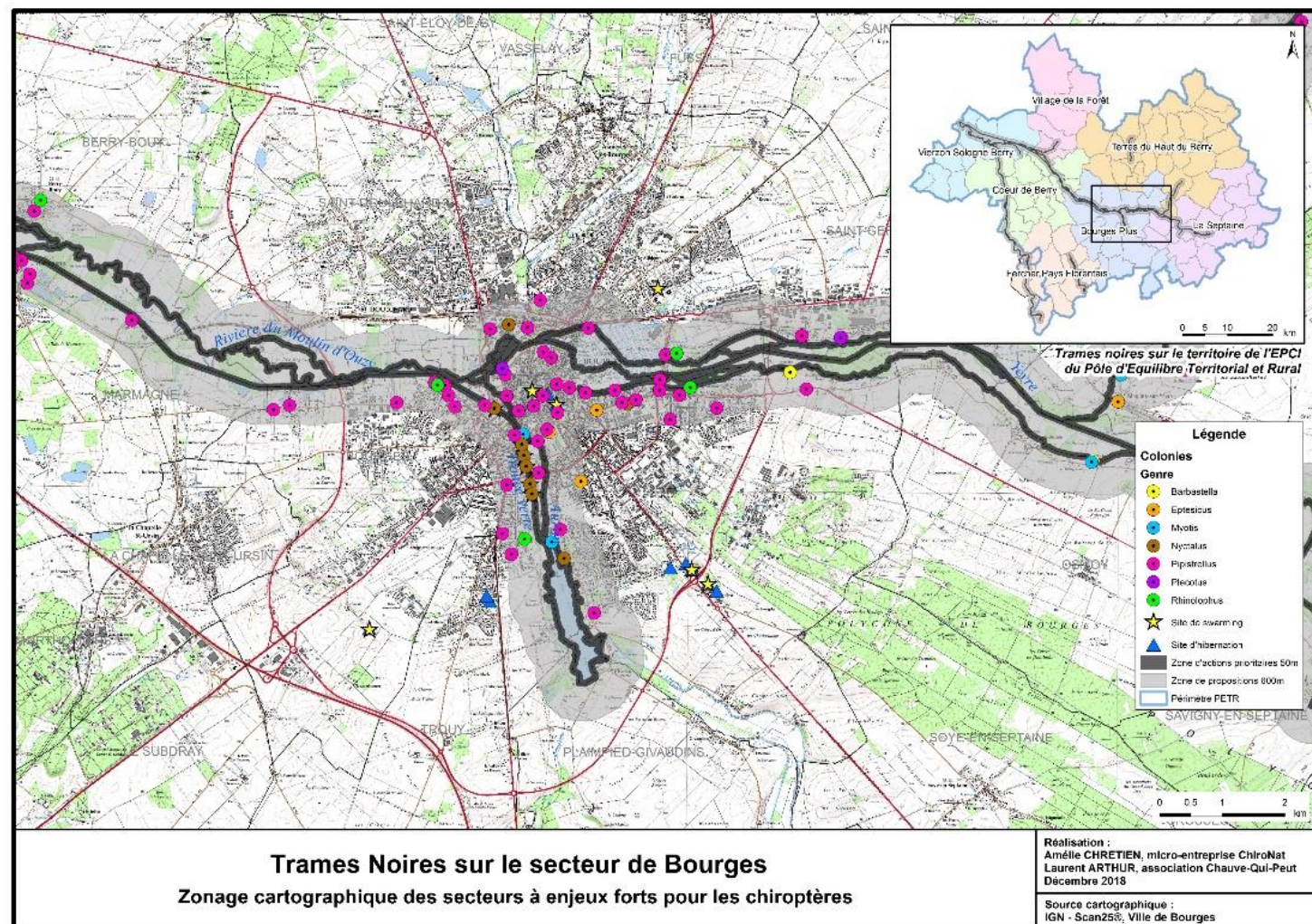
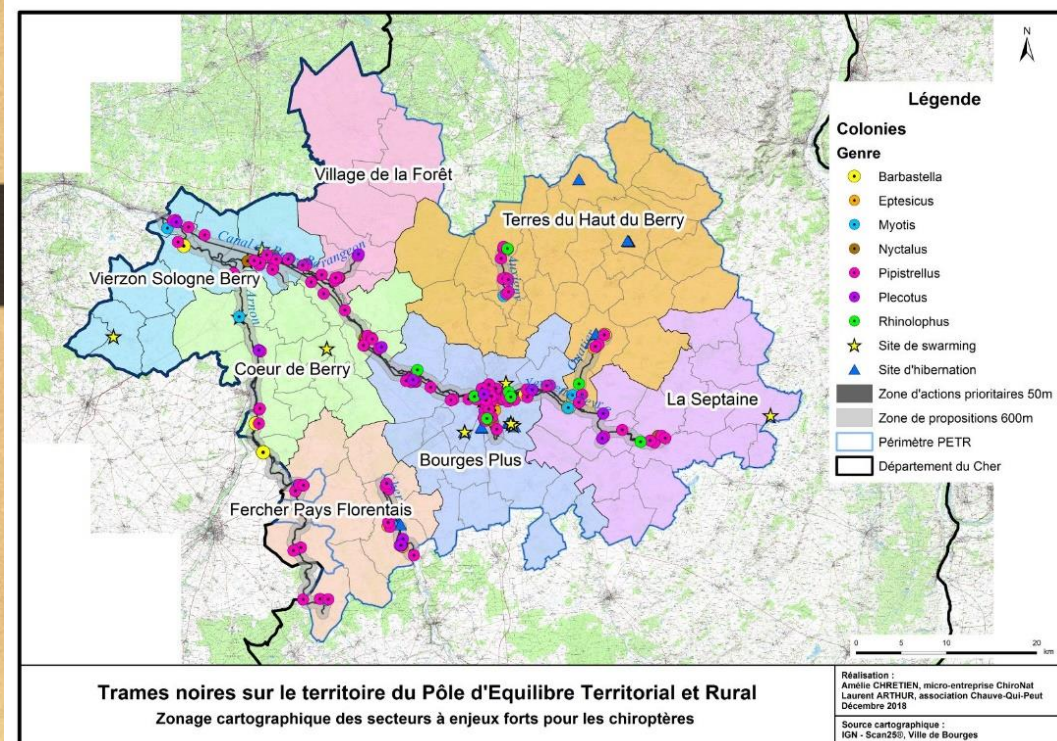
Préconisations spécifiques éclairage public et entretien du parc arboré
à destination des collectivités concernées

Cartographie des zones à enjeux forts pour les chauves-souris

Réalisée par l'association Chauve-qui-peut et le Muséum de Bourges



et soutenue par la Région Centre-Val de Loire



Zonages différenciés : Zone Noire et Zone Grise

Réalisée par l'association Chauve-qui-peut et le Muséum de Bourges



et soutenue par la Région Centre-Val de Loire



Zone Noire = Zone d'actions prioritaires

50 mètres de part et d'autre des cours d'eau où sont inclus :

- les ponts et ouvrages susceptibles d'être concernés par des éclairages et présentant des enjeux importants,
- les ripisylves et les alignements d'arbres.

- Ne pas dégrader l'existant
- Améliorer la gestion de l'éclairage
- Améliorer la gestion des arbres d'alignements
- Conserver des potentialités d'accueil pour les chauves-souris lors de rénovation de ponts, et veiller à ce que l'éclairage soit concentré sur les chaussées et ne déborde pas au niveau de la rivière ou sur les voûtes des ouvrages.

Zonages différenciés : Zone Noire et Zone Grise

Réalisée par l'association Chauve-qui-peut et le Muséum de Bourges



et soutenue par la Région Centre-Val de Loire



Zone Grise = Zone d'actions secondaires

600 mètres de part et d'autre des cours d'eau (permet d'englober, **sur seulement 9% du territoire d'étude, 31% des colonies de mise-bas sur les 673 colonies connues**)

- Mesures d'accompagnement selon le secteur géographique (à l'échelle d'un bâtiment, ou sur un linéaire jusqu'aux gîtes et aux terrains de chasse) par des chiroptérologues pour maintenir les potentialités actuelles en termes de gîtes et d'axes de déplacement, voire de les améliorer.

Exemples d'actions

Réalisée par l'association Chauve-qui-peut et le Muséum de Bourges



et soutenue par la Région Centre-Val de Loire



- Orientation de l'éclairage artificiel au niveau des gîtes
- Aménager des accès sur les structures identifiées comme potentiels accueils
- Réaliser des études sur le déplacement des chauves-souris, sur les points lumineux problématiques
- Gérer la durée de l'éclairage et les heures d'extinction, en fonction des espèces
- Mettre en place une gestion particulière sur les arbres accueillant des chauves-souris
- Sensibiliser les élus et les gestionnaires de milieux
- Sensibiliser le grand public

Historique de la prise en compte du concept de « trame noire » par Bourges Plus

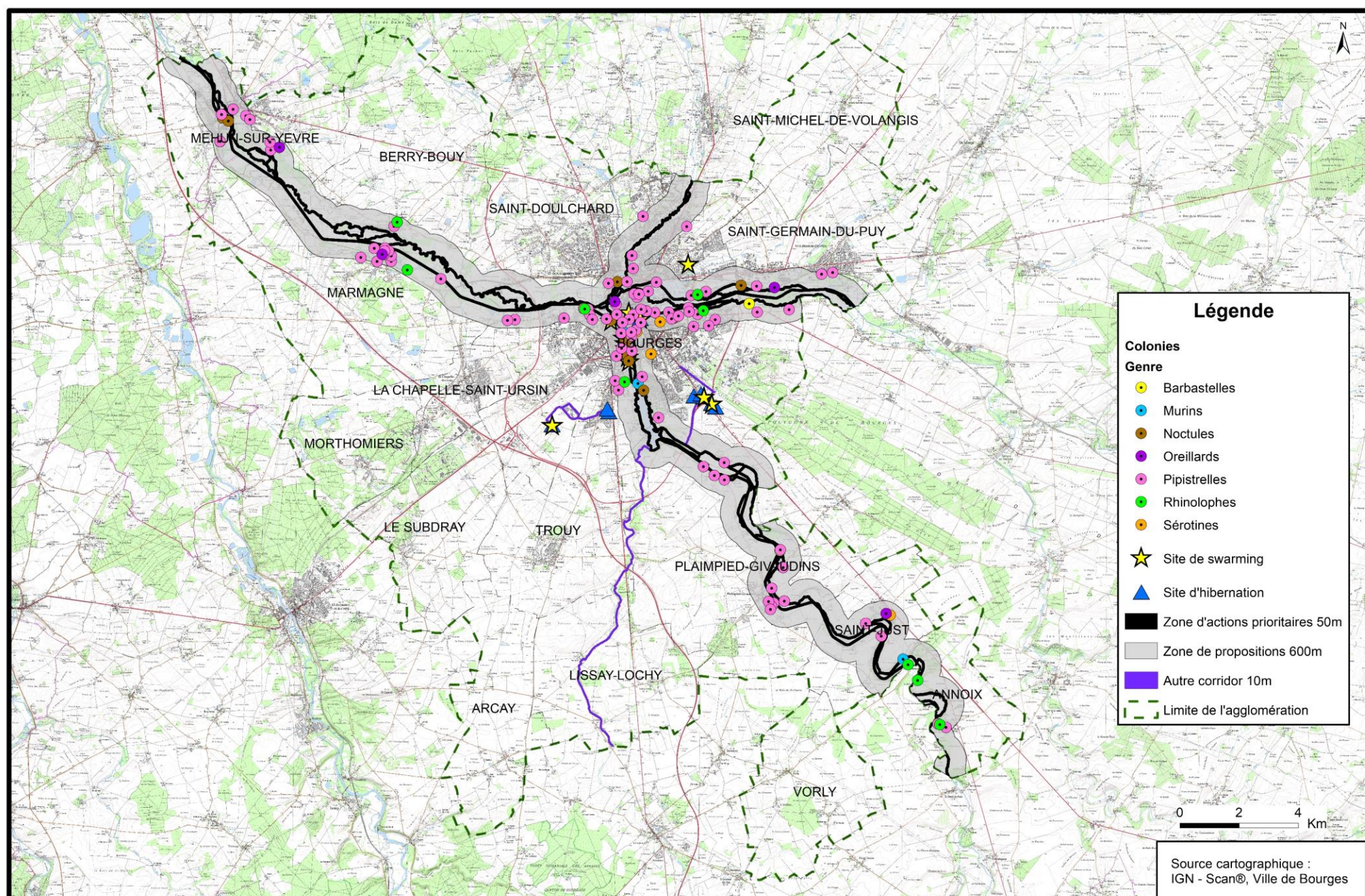
- Participation de la Ville de Bourges et de Bourges Plus aux travaux du Pays de Bourges dans l'élaboration de sa TVB et du programme d'actions associé (dont étude trame noire - 2018)
- Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges : à l'origine du concept de la trame noire
- Création en 2020 d'une délégation « trame noire » au sein du Bureau Communautaire

Définition des axes de travail

- Urbanisme :
 - intégration de la notion « trame noire » dans le PLUi
 - Règlement Local de Publicité Intercommunal
- Eclairage des bâtiments et des parkings communautaires
- Eclairage des voiries et des zones d'intérêt communautaires
- Sensibilisation et animation auprès des communes membres et des acteurs du territoire (commerces, entreprises, zones commerciales...)

Trame Noire et PLUi

- 2020 : commande politique d'intégrer la problématique alors que l'élaboration du document est bien avancée (voire quasiment terminé)
- Peu de données bibliographiques, au niveau national, notamment dans la partie « règlement de zones »
- Parti-pris de Bourges Plus :
 - annexe informative, basée sur l'étude réalisée par le PETR
 - inscriptions d'orientations dans les OAP (orientations d'aménagement et de programmation) pour lesquelles un enjeu « trame noire » a été identifié



Trames Noires sur la communauté d'agglomération Bourges Plus

Zonage cartographique des secteurs à enjeux forts pour les chiroptères

Réalisation :
Muséum d'Histoire naturelle
Ville de Bourges, Janvier 2021